

Etudiant bénéficiaire

Données administratives :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance :	Localité :
Code postal :	
Mail :	GSM :
Etablissement HE2B defré	

Description du projet d'étude :

Formation : (Unité et Domaine) Normale Préscolaire 3NPS B	Année académique : 2016- 2017
--	-------------------------------------

MISSIONS DU SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT :

- Élaborer le plan d'accompagnement individualisé en concertation avec l'étudiant bénéficiaire et assurer la mise en œuvre de celui-ci.
- Évaluer de manière continue le plan d'accompagnement individualisé et l'adapter, s'il échet, en fonction des besoins de l'étudiant bénéficiaire.
- Organiser, au cours de l'année académique, au moins une réunion de coordination et d'évaluation entre les acteurs ou leurs représentants.

PROBLEMATIQUE

- Dyspraxie
- Troubles de la mémoire

Engagement de l'étudiant bénéficiaire :

En entrant dans le processus d'engagement au service d'accueil et d'accompagnement, l'étudiant bénéficiaire accepte :

- qu'un ou plusieurs membres du personnel de l'établissement d'enseignement supérieur puisse(nt) être directement impliqué(s) par une mesure prévue dans le PAI (plan accompagnement individualisé).
- que son statut étudiant bénéficiaire soit communiqué aux membres des équipes pédagogique et administrative.
- de participer à l'évaluation de ses besoins, conjointement avec le service d'accueil et d'accompagnement, afin de préciser l'impact attendu de la situation de handicap, troubles,

maladie... sur les activités de la vie quotidienne relatives à la participation pleine et effective à la vie académique en tenant compte des ressources personnelles déjà mobilisées ;

- l'adhésion signée à la charte de l'étudiant accompagnateur éventuel.

Accompagnement DE L'ETUDIANT BENEFICIAIRE :

Personnel d'accompagnement :

Partenaires intramuros :

SAA_Defré_____

Partenaires extramuros :

Service d'accompagnement du 3ème œil

Etudiant(s) accompagnateur(s) éventuel(s) :

/_____

Description des aménagements raisonnables :

Aménagements matériels :

Cours :

➤ Pour tous les cours :

- Donner les cours à l'avance (le plus tôt possible) avec mise en évidence des éléments importants, agrandir la taille de la police d'écriture, augmenter la taille des interlignes, structurer le texte pour indiquer les débuts et les fins des lignes avec des puces, imprimer que sur les recto des feuilles etc.
- Lecture : utiliser un doigt curseur, surligner une ligne sur deux au fluo clair si possible
- Ecriture : Utilisation d'un ordinateur avec des touches colorées pour que l'étudiant puisse plus facilement s'y retrouver (clavier caché → mise en place avec un spécialiste). Logiciels de traitement de texte. + prévoir une prise près de l'étudiant pour son ordinateur.
- Utilisation d'une calculatrice autorisée.
- Utilisation du papier quadrillé et laisser un carreau entre chaque mot et chaque ligne (ou d'un ordinateur si dessin, ligne du temps, ...) autorisée si nécessaire (lignes du temps, schémas ou dessins scientifique, plans, tracés, calculs d'échelle, ...)
- Mathématiques : éviter les tableaux à double entrées, proposer des supports favorisant la mémorisation et le repérage pour travailler les notions d'ajout et de retrait (bande numérique, repères de couleurs), favoriser le calcul mental, utilisation d'un compas avec

pied à coulisse bloque l'ouverture des deux branches, privilégier les équerres opaques avec des repères pour marquer les angles et les côtés.

- Limiter le matériel scolaire et automatiser l'utilisation de ce dernier afin d'éviter les situations de double tâche.
- Eviter de l'obliger à faire quelque chose ou à répondre à une question mais le laisser faire lorsqu'il est prêt.

➤ Examens :

- Idem que pendant les cours.

Aménagements pédagogiques :

- Aménagement des supports

Cours :

Education musicale : Madame M

- Accompagnement personnalisé et aménagements raisonnables dans la quantité et la complexité des rythmes à maîtriser, mémoriser et appréhender
- Accompagnement personnalisé pour l'apprentissage et la compréhension des particularités et difficultés des partitions complexes.
- Laisser un délai plus long (plus d'écoute) pour les morceaux faisant appel à plusieurs instruments à reconnaître et isoler
- Autoriser l'utilisation d'un dictaphone pour enregistrer les chants et les mémoriser

En général (cours et examens) :

- Adaptation des problèmes d'espace, d'orientation spatiale et pour certains gestes (Education corporelle et psychomotricité, Secourisme et Education plastique).
- Indications et mise en évidence d'éléments pour la lecture de cartes, de plans (Géographie ou tout autre cours qui utilise des schémas, ...).
- Encourager l'aide en classe en prévoyant des étudiants accompagnateurs pour la gestion du temps, du matériel, de l'organisation etc.
- Mémoire : Mettre des rappels sur l'ordinateur de l'étudiant pour les devoirs et travaux.
- Favoriser l'utilisation d'une plateforme généralisée pour tous les cours (documents en ligne etc).

Aménagement du temps

➤ Pour tous les cours et examens :

- Accorder 1/3 temps supplémentaire en classe lors de travaux à effectuer
- Examens oraux : accorder un temps de préparation écrite.

➤ Pour tous les travaux :

- Accorder une semaine de délai pour la remise de rapport ou de travaux
- Utilisation de l'ordinateur
- Dans le cas de nécessité de recopier un très long texte, permettre de le préparer à domicile

Aménagement de la forme

De manière générale, pour tous les examens : permettre l'utilisation d'un brouillon.

AMÉNAGEMENTS CULTURELS :

.....

Aménagements SOCIAUX :

- Prendre un moment au début de l'année pour expliquer la dyspraxie de l'étudiant aux autres élèves (s'il en ressent le besoin).

Aménagements AUTRES :

- De manière globale : aménagement des cours d'expression corporelle, sport, natation, arts plastiques.
- Début d'année : Visite du campus pour que l'étudiant puisse se familiariser aux différentes infrastructures.
- Lors des activités externes au site (stage, journées spécifiques, séjours résidentiels...) : Permettre un temps d'adaptation et un accompagnement permettant de se familiariser aux autres infrastructures et localisations des lieux et activités (notamment des trajets lors des stages).
- Prévoir les cours dans des locaux au rez-de-chaussée pour éviter que l'étudiant ne doivent emprunter les escaliers. Ou l'autoriser à utiliser l'ascenseur.

Allègement

oui **non**

Pour Accord

Fait à Uccle, le 22/12/2016

Signatures :		
Étudiant bénéficiaire	Représentant de la HE2B	REPRESENTANT DU SAA

Les difficultés possible de l'étudiant :

- Manipulation d'objets/d'outils (jeux de construction, bricolage, couture, menuiserie, graphisme, ...)
- Difficultés pour la vision en 3D
- Coordination oculo-motrice : trouble dans l'organisation du geste et trouble du regard (avec ou sans trouble de la vision)
- Se repérer dans l'espace et évaluer les distances : voir le relief (grandes difficultés pour les escaliers)
- Lecture lente et laborieuse
- Ecriture lente et laborieuse (copie au tableau comprise)
- Possible trouble articuloire

Sources :

- Jacquet, E. (2020-2021). *Dyspraxie*. Notes de cours. HE2B : Bruxelles.
- Gilson, Y. (2020). *Compensations du langage écrit chez des enfants de type 4, forme 4: efficacité et limites, en regard avec les attendus de certification CEB, CE1D*. (TFE). Haute Ecole Léonard de Vinci: Bruxelles.
- Le cartable fantastique. (n.d.). *Le cartable fantastique*. Retrieved november 20, 2020 from <https://www.cartablefantastique.fr/>